Modèle 2023-2024

Composante :	*UFR Santé Simone Veil*
Adopté par le conseil de composante le :	*22/06/2023*
Adopté par la CFVU en date du :	*19/09/2023*

Régime d'inscription :

- [x] Formation initiale
- [ ] Formation initiale en apprentissage
- [x] Formation continue
- [ ] Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2023/2024

2ème année
Intitulé de la mention : MASTER IADE
Intitulé du parcours type (si existant) :

UVSQ université PARIS-SACLAY

Dispositions particulières :

Assiduité :
Les enseignements cliniques et théoriques sont obligatoires.
Chaque année, les étudiants ont droit à un congé annuel de 25 jours ouvrés dont les dates sont déterminées par le directeur de l'école, après avis du conseil pédagogique.
Au cours de la scolarité, pour des raisons de santé justifiées par un certificat médical, l'étudiant peut s'absenter six semaines au total.
En cas de situation exceptionnelle et sur présentation des pièces justificatives nécessaires, l'étudiant peut être autorisé à s'absenter deux semaines.
Au-delà de deux semaines d'absence, quel qu'en soit le motif, les modalités de rattrapage des enseignements théoriques fondamentaux et cliniques et des enseignements pratiques sont proposées par le responsable pédagogique et validées par le directeur de l'école.
Les étudiants interrompant leurs études pour un congé de maternité ou d'adoption peuvent reprendre leurs études l'année suivante.

Règles de compensation :
La compensation des notes s'opère entre des unités d'enseignement d'un même semestre en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 8 sur 20.
Les unités d'enseignement qui donnent droit à compensation entre elles sont les suivantes :
Au semestre 3 :
- UE 1.1 , UE 1.2 et UE 1.3 . Dès lors qu'un étudiant obtient une ou deux notes supérieures ou égales à 8 sur 20 et inférieures à 10 sur 20, la moyenne des trois unités d'enseignement est effectuée avec le coefficient ECTS de 1. Si la moyenne est égale à 10 sur 20, les trois unités d'enseignement sont validées.
- UE 1.4 et UE 5.1 .

Evaluation:
L'organisation des épreuves d'évaluation et de validation est à la charge de l'ERIADE, présentée au conseil pédagogique.
La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement dans le référentiel de formation . La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.
Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen. La deuxième session se déroule au plus tard en septembre.
En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se représenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.
Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits acquis.
Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens soit par l'acquisition des 7 compétences du référentiel : 60 ECTS pour les unités d'enseignement, 60 ECTS pour la formation pratique en stage.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires – Présentiel – Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Distanciel – Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances – 1ère session – Contrôle continu – %	Type d'épreuve	Examen terminal – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve	2nde chance – 2nd session – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve
	S3	**BBC -Acquisition et mobilisation des concepts disciplinaires**																						
MDEIA314	S3	UE 1.4 - Santé publ.:éco.de la santé et épidémio.	Public health: health economics and epidemiology	UE Obligatoire	Sylvain GAUTIER		15	0	1	16		16	2						100	analyse commentée en groupe				
MDEIA351	S3	UE 5.1 - Statistiques	Statistics	UE Obligatoire	Philippe AEGERTER		8	2	3	13		13	2						100	analyse commentée en groupe				
MDEIA355	S3	UE 5.5 - Informatique	data processing	UE Obligatoire	Philippe AEGERTER		0	14	3	17		17	2						100	analyse commentée en groupe				
	S3	**BBC - Maîtriser les connaissances disciplinaires fondamentales (et physiologiques)**																						
MDEIA311	S3	UE 1.1 - Physio.socio.et anthropo.	Physiology sociology and anthropology	UE Obligatoire	Christine HAMELIN		10	0	1	11		11	2											
ERIADE	S3	UE 4.1 - Pathologie et grands syndrômes	Pathology and major syndromes	UE Obligatoire	Julien JOSSERAND	X	10	0	0	10		10	2				100	ECRIT						
	S3	**BBC - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel**																						
MDEIA312	S3	UE 1.2 - Pédog.et constr.profession.	Pedogogy and professional construction	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	10	0	1	11		11	2											
MDEIA313	S3	UE 1.3 - Organis.interdiscipl.et trav.en équipe dans des situations d'urg.d'anesth.et de réa.	Interdisciplinary organization and teamwork in emergency situations of anesthesia and resuscitation	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	10	0	1	11		11	2											
ERIADE	S3	UE 4.3 - Gestion de la douleur	Pain management	UE Obligatoire	Dominique FLETCHER		10	0	0	10		10	2											
ERIADE	S3	UE 4.5 - Qualité et Gestion des Risques	Quality and Risk Management	UE Obligatoire	Philippe AEGERTER		10	0	0	10		10	2											
MDEIA352	S3	UE 5.2 - Methodo.de rech.	Research methodology	UE Obligatoire	Morgan LEGUEN		10	5	5	20		20	3											
MDEIA370	S3	UE 7 - Mémoire professionnel	Professional memory	UE Obligatoire	Morgan LEGUEN		0	28	0	28		28	4											
	S3	**BCC -Transverse et linguistique**																						
MDEIA354	S3	UE 5.4 - Langue vivante	Living language	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	0	15	3	18		18	2											
ERIADE	S3	UE 6.3 - Intégration des savoirs de l'IADE : phase 3	Integration of IADE knowledge: phase 3	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	10	0	0	10		10	3											
ERIADE	S3	Stage	Traineeship	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X							16											
	S4	**BBC - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel**																						
MDEIA415	S4	UE 1.5 - Droit, éthique et déonto.	Law, Ethics and Deontology	UE Obligatoire	Jean MATOS	X	30	0	2	32		32	3				100	ECRIT			100	ECRIT		
ERIADE	S4	UE 4.2 - Techniques et Organisation des soins	Techniques and Organization of care	UE Obligatoire	Dominique FLETCHER		10	0	0	10		10	3											
MDEIA453	S4	UE 5.3 - Analyse commentée d'articles scient.	Commented analysis of scient articles.	UE Obligatoire	Philippe AEGERTER		6	5	3	14		14	2											
MDEIA470	S4	UE 7 - Mémoire professionnel	Professional memory	UE Obligatoire	Morgan LEGUEN		0	0	70	70		70	6				100	ECRIT+ORAL			100	ECRIT+ORAL		
	S4	**BCC - Transverse et linguistique**																						
MDEIA454	S4	UE 5.4 - Langue vivante	Living language	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	0	15	3	18		18	2		100	Présence Participation Abstract								
ERIADE	S4	UE 6.3 - Intégration des savoirs de l'IADE : phase 4	Integration of IADE knowledge: phase 4	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X	10	0	0	10		10	3											
ERIADE	S4	Stage	Traineeship	UE Obligatoire	Sylvie LAMBLIN	X							16											
	S3-S4	**BCC d'ouverture**																						
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative		UE facultative	Sébastien FLOQUET		8			0	6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4		Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE facultative	Emmanuel VILLARET			18h		0	0		3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE facultative	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)	0	0		3		100 (théatre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes				**149**	**69**	**93**	**311**	**0**	**311**	**60**											
			Total heures étudiant																					